

Pèlerinage à PARIS



**Sur les pas des
Saints de la Charité**



Accompagnatrice : Frédérique DEFRADE

Du 25 au 29 septembre 2023

PELERINAGE à PARIS

Du lundi 25 au vendredi 29 septembre 2023 (5 jours/4 nuits)

Accompagnement : Frédérique DEFRADE



Ce pèlerinage à Paris est l'occasion de découvrir la capitale dans sa dimension religieuse : **la basilique saint Denis**, érigée sur la tombe du premier évêque de Paris et qui accueille la nécropole des rois et reines de France ; le **Panthéon**, construit au XVIII^{ème} siècle pour honorer sainte Geneviève ; l'**Hôtel des Invalides** avec la chapelle royale et l'église Saint Louis des Invalides ; la **basilique du Sacré Cœur de Montmartre**, érigée pour commémorer les événements tragiques de la Commune ; la **Sainte Chapelle** qui abrite les reliques de la Passion du Christ ; la **chapelle de la Médaille miraculeuse** pour découvrir les filles de la Charité et **celle des Lazaristes** où nous pourrons nous ressourcer auprès de Saint Vincent de Paul. Nous partirons à la découverte des **Missions étrangères de Paris**, dont Saint Jean-Louis Bonnard, saint de notre diocèse, faisait partie. Nous terminerons par la visite de la **cathédrale moderne d'Evry**, seule cathédrale construite en France métropolitaine au XX^{ème} siècle.

Ce voyage spirituel, vivifiant pour notre foi, s'accompagnera de temps plus touristiques, comme une promenade en bateau mouche, une marche vers le Champ de Mars et la Tour Eiffel, une visite du quartier de Montmartre.

Inscription : avant le 15 août 2023

- sur notre **plateforme d'inscription**, via notre site : www.diocese-saintetienne.fr/pelerinages
- directement au service les jours d'ouverture ci-dessous.

Organisation : DIRECTION DES PELERINAGES, 1 rue Hector Berlioz – CS 13061, 42030 SAINT-ETIENNE Cedex 2 / Mardi et jeudi de 9h30 à 12h00 et 14h30 à 17h00 / Tel : 04.77.59.30.10 / Courriel : pelerinages@diocese-saintetienne.fr - Agrément tourisme n°IM042110011

PROGRAMME

Jour 1 : lundi 25 septembre 2023

Matin : Départ du diocèse en car grand tourisme. Plusieurs points de ramassage sont prévus sur l'itinéraire du car : Firminy – Le Chambon Feugerolles – La Ricamarie – Saint-Etienne Evêché – Saint-Etienne La Terrasse – Montrond les Bains – Feurs – Boën – Noirétable

Autres lieux de ramassage possibles avec une navette payante (à partir de deux personnes) :

1°) Rive de Gier, Saint-Chamond = 40€ (tarif aller-retour) pour rejoindre le car à St Etienne Evêché

2°) Montbrison - Chazelles sur Lyon = 30€ (tarif aller-retour) pour rejoindre le car à Montrond les Bains

Trajet par Roanne puis autoroute en direction de **Paris**. Arrêt en cours de route. **Pique-nique tiré du sac pour déjeuner.**

Après-midi : Poursuite du trajet jusqu'à **Saint-Denis. Visite commentée de la basilique-cathédrale Saint-Denis.** Construite sur la tombe de saint Denis, évêque missionnaire mort vers 250, l'abbaye royale de Saint-Denis accueille dès la mort du roi Dagobert en 639 et jusqu'au XIX^{ème} siècle, les sépultures de 43 rois, 32 reines et 10 serviteurs de la monarchie. En 1966, la basilique est élevée au rang de cathédrale. Reprise du car pour rejoindre **Paris. Installation chez les Sœurs Bénédictines de Montmartre.** Vue panoramique sur la ville de Paris à partir de la Basilique du Sacré-Cœur. **Dîner et nuit.**



Jour 2 : mardi 26 septembre 2023



Matin : Petit déjeuner et **visite guidée de la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre,** suivie de **la messe.** Bâtie sur le Mont Martyrs, la Basilique fait partie des monuments les plus visités de Paris. Érigée à la suite du « Vœu National » de 1873 pour commémorer les événements terribles de la Commune, elle est vouée aujourd'hui à l'Adoration perpétuelle. **Déjeuner à l'hébergement.**

Après-midi : Départ en car en direction de la **Tour Eiffel et Champ de Mars.** Marche jusqu'à **l'Hôtel des Invalides,** monument ordonné par Louis XIV au XVII^{ème} siècle pour aider et abriter les invalides (blessés) de ses armées : **visite de la chapelle royale,** et de **l'église Saint-Louis des Invalides. Rencontre avec le recteur** (sous réserve de disponibilité) et **accès à la chapelle Notre-Dame de la Paix. Dîner et nuit à l'hébergement.**

Jour 3 : mercredi 27 septembre 2023

Matin : Petit déjeuner et départ en car pour rejoindre **l'église Sainte Geneviève.** Puis **visite guidée du Panthéon.** Le nom du monument, Panthéon, vient du grec *pantheon* qui signifie « de tous les dieux ». L'architecture de la façade ressemble au Panthéon de Rome, construit au 1^{er} siècle avant JC. Au XVIII^{ème} siècle, l'édifice est construit à la demande de Louis XV qui souhaite honorer sainte Geneviève. **Déjeuner au restaurant.**



Après-midi. Visite guidée de la Sainte-Chapelle. Ces deux chapelles superposées (basse et haute) furent construites au 13^{ème} siècle à la demande du roi saint Louis pour abriter les reliques de la Passion du Christ. La Sainte-Chapelle se distingue par la beauté de ses vitraux. Puis **promenade en bateau mouche sur la Seine. Dîner et nuit chez les sœurs bénédictines de Montmartre.**

Jour 4 : jeudi 28 septembre 2023

Matin : Départ en car pour rejoindre la « **Rue du Bac** ». **Visite de la Chapelle de la Médaille Miraculeuse** appartenant aux sœurs de la Charité fondées par saint Vincent de Paul et Louise de Marillac. La Vierge Marie y est apparue en 1830 à sainte Catherine Labouré (1806-1876) et a offert au monde la médaille miraculeuse... **Messe.** Poursuite avec la **visite de la chapelle des Lazaristes avec la châsse de saint Vincent de Paul. Rencontre avec un religieux lazariste** (sous réserve de disponibilité). **Déjeuner avec la communauté.**

Après-midi : **Visite guidée des Missions Etrangères.** En 350 ans, les M.E.P. ont contribué à l'évangélisation des pays de l'Extrême-Orient : la Thaïlande, le Vietnam, la Chine, le Cambodge, l'Inde, le Laos... Au XX^{ème} siècle, elles ont envoyé des prêtres martyrs et confesseurs de la foi, dont 23 saints canonisés. **Saint Jean-Louis Bonnard, originaire de notre diocèse, en fait partie.** Reprise du car pour petit temps libre dans Montmartre. **Dîner et nuit chez les sœurs bénédictines de Montmartre.**

Matin : Départ en car en direction d'Evry. **Visite guidée de la cathédrale**. Il s'agit de la dernière cathédrale construite en France. Sa couleur brique et son toit végétal, sa forme cylindrique taillée en biais en font une curiosité architecturale. **Messe. Déjeuner au restaurant.**

Après-midi : Départ en car pour trajet retour. **Arrivée sur notre diocèse en fin de journée**. La dépose se fera sur les mêmes lieux que le ramassage le matin.

Le programme indiqué peut subir des modifications en fonction des impératifs locaux.

Ce programme est soumis aux conditions générales de vente régissant les rapports entre les agences de voyages et leurs clients. Les conditions générales de participation sont à télécharger sur notre site : <https://www.diocese-saintetienne.fr/pelerinages>

PRIX par personne (en chambre à partager) : 615 € pour un groupe minimum de 35 personnes

En dessous de 35 personnes, le prix sera réévalué.

Si le nombre de 20 personnes n'est pas atteint à la date limite d'inscription, la Direction des Pèlerinages sera obligée d'annuler le pèlerinage.

Supplément en chambre individuelle (en nombre limité) : 80 €

Ce prix comprend : le transport en car grand tourisme, l'hébergement en maison religieuse, la pension complète du dîner du jour 1 au déjeuner du jour 5, les droits d'entrée sur les sites et offrandes aux intervenants, les assurances Multirisques « annulation, assistance, rapatriement », les frais généraux.

Ce prix ne comprend pas : toutes les dépenses à caractère personnelle, toutes prestations non mentionnées dans ce prix comprend ci-dessus.

CONDITIONS D'ANNULATION par le participant

L'**assurance Annulation** est incluse dans le prix du pèlerinage : elle prend en charge les frais occasionnés par une annulation auprès des prestataires.

En **cas d'annulation** dès l'inscription et jusqu'au jour du départ, pour toute raison médicale (covid, cas contact déclaré ou autre maladie) ou autre cas de force majeure (incendie, dégâts des eaux obligeant votre présence sur les lieux, le décès des ascendants et descendants...), **avertir rapidement la Direction des Pèlerinages par téléphone, par mail ou par courrier**. Une **déclaration écrite** doit ensuite être faite par le participant qui annule, **sous 5 jours** (cachet de la Poste faisant foi), accompagnée des **pièces justificatives** (attestation médicale ou toute autre pièce justifiant l'annulation que ce soit pour maladie, accident, ou cas de force majeure).

Le remboursement sera effectué après réception du justificatif d'annulation, déduction faite des **frais dossiers retenus : 60 €**.

NB : Toute personne ne fournissant pas les documents justifiant l'annulation ne pourra être pris en charge par cette garantie annulation. Les frais retenus seront :

Plus de 31 jours avant le départ, minimum 60 € (frais dossiers).

Entre 30 et 20 jours avant le départ, 30% du montant total du voyage.

Entre 19 et 7 jours avant le départ, 60 % du montant total du voyage.

Entre 6 et 2 jours avant le départ, 80 % du montant total du voyage.

Moins de 2 jours avant le départ, 100 % du montant total du voyage.

Tout pèlerinage interrompu ou abrégé ou toute activité non consommée du fait du participant pour quelque raison que ce soit ne donnera lieu à aucune indemnisation ou remboursement.